



Angers, le 26 janvier 2024

« Voie Blanche » : une œuvre singulière rend hommage aux 821 juifs déportés depuis Angers en 1942

Jean-Marc Verchère, Maire d'Angers ; Karine Engel, Adjointe à la Citoyenneté et aux Anciens combattants ; Emmanuel Saulnier, artiste-sculpteur et les membres du Comité scientifique étaient réunis ce matin à Angers pour présenter le projet mémoriel « Voie Blanche » : une œuvre singulière implantée place Giffard-Langevin et qui rend hommage aux déportés du convoi n°8 ; un convoi qui a quitté Angers en 1942 en direction du camp d'Auschwitz.

L'œuvre « Voie Blanche » témoigne de la volonté de la Ville d'Angers et de ses partenaires de contribuer au devoir de mémoire et de transmission indispensable pour préserver l'idée du « plus jamais ça ».

« A la suite d'échanges entre la municipalité et l'association des Familles et Amis du Convoi n°8, l'idée est née dès le début du premier mandat de Christophe Béchu de proposer une réponse mémorielle pour rendre hommage aux victimes. Un Comité scientifique a été formé en juillet 2021 pour avancer dans la concrétisation du projet. Le temps de sa réalisation est venu », explique Karine Engel.

« Dévoiler les contours du projet Voie Blanche aujourd'hui à Angers n'est pas un hasard. C'est un choix symbolique assumé puisque nous le faisons la veille de la date anniversaire de la libération du camp d'extermination d'Auschwitz. C'est en effet le 27 janvier 1945, il y a 79 ans déjà, que le camp fut libéré », souligne Jean-Marc Verchère.

« Voie Blanche », une œuvre hommage créée par Emmanuel Saulnier

Parti d'Angers le 20 juillet 1942, le convoi n°8 occupe une place particulière parmi les 77 convois qui ont déporté les Juifs de France vers les camps d'extermination. C'est l'un des seuls, parmi les six prévus au départ de la Province, à être effectivement parti directement en Allemagne. Le convoi arrive à Auschwitz le 23 juillet 1942. En 1945, seuls 30 déportés en sont revenus.

La « Voie Blanche » d'Emmanuel Saulnier rend hommage aux victimes de cette rafle. Une fois achevée, cette œuvre marquera de façon historique et symbolique la Place Giffard-Langevin. Une place qui conservera également un message écologique puisque l'œuvre l'Erable et les Loups de Roland Cognet demeurera sur place.



Célébrer toutes les mémoires pour continuer à faire société

La Ville d'Angers mène, depuis 2014, une politique mémorielle ambitieuse qui se traduit par de nombreuses initiatives et rendez-vous :

- Le « plan plaques » qui vise à expliciter la dénomination des écoles portant un nom de Résistant
- La mise en place ou le soutien d'actions culturelles liées à la politique mémorielle comme l'exposition Regards ou le court-métrage lycéen sur la Libération
- Le renforcement de la présence et de l'implication des scolaires dans le cadre des cérémonies patriotiques
- L'aménagement de la clairière des fusillés de Belle-Beille
- La conservation et la mise en valeur d'un fragment du Mur de Berlin
- La commémoration pour la Libération d'Angers le 10 août et la rédaction d'un programme mémoriel 2024-2025 autour des 80 ans de la Libération
- La conservation et la diffusion de témoignages comme ceux d'Henri BORLANT ou de Noëlla ROUGET
- Le Relais Angevin de la Mémoire (RéAM) qui a été réalisé en 2018 à l'occasion du Centenaire de la Grande Guerre

« Notre devoir est d'enseigner et de transmettre ce qui fait notre histoire commune. Angers prend sa part de responsabilité et de courage pour regarder l'histoire en face ; c'est la seule manière de pouvoir faire société en toute sérénité et en préservant notre unité », conclut Jean-Marc Verchère.